

Banque / Finance

## La réforme Bâle II

- Principes et points clés
- Premiers enseignements
- Quels changements méthodologiques ?

Lundi 24 et mardi 25 novembre 2008

Les Echos Formation • 25, rue de Gramont • 75002 Paris

Inscriptions : [www.lesechos-formation.fr](http://www.lesechos-formation.fr)

Informations : 01 49 53 22 25



# La réforme Bâle II

## Principes et points clés

## Premiers enseignements

## Quels changements méthodologiques ?

La réforme Bâle II est désormais en marche. Pour les établissements financiers, son impact, dans les dernières années, a été majeur sur les systèmes. Il va l'être désormais sur toute l'organisation dans la mesure où la réforme irrigue l'ensemble des activités des banques en imposant le changement : processus de notation et de suivi des risques crédit, méthodologie de tarification clientèle, mise en place d'une quantification des risques, intégration du risque opérationnel dans la marche quotidienne de l'établissement, impact stratégique de la gestion de la solvabilité et de la rentabilité des fonds propres, production de l'information financière, gouvernance, etc.

Les responsables, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise, doivent donc désormais avoir une bonne connaissance des nouvelles règles imposées par Bâle II dans la mesure où elles constituent inévitablement leur quotidien. Dans ce contexte, il paraît important que tous les acteurs de l'entreprise se forment et intègrent la réforme, à la fois dans ses aspects les plus opérationnels que dans ses enjeux les plus globaux.

L'objet de cette formation est de répondre notamment aux questions suivantes :

- **Quels sont les principaux enjeux de cette réforme ?**
- **Comment calculer les fonds propres ?**
- **Quels sont les actions et les moyens à mettre en œuvre pour un contrôle des risques conforme à la réforme ?**
- **Comment organiser des *stress tests* ?**
- **Quelles sont les conséquences de la crise sur la réforme Bâle II ?**

Réservée à un nombre limité de participants, cette formation apportera des réponses à ces questions en conjuguant apports de connaissances, retours d'expériences et témoignages.

Sincèrement,

Héloïse Willaume  
Responsable du séminaire  
**Les Echos Formation**



# La réforme Bâle II

**Animateurs :** **Stéphen de PETIVILLE**, Responsable ALM, **Fortis Banque France**  
**Thomas ROCAFULL**, Directeur associé, **Sia Conseil**

- Objectifs :**
- Maîtriser le dispositif d'adéquation des fonds propres et sa mise en œuvre
  - Calculer les fonds propres Bâle II
  - Intégrer les nouvelles exigences de la réforme en terme de gestion des risques de crédit et opérationnels
  - Maîtriser les trois piliers et notamment les obligations liées au pilier 3

## 1<sup>ère</sup> journée : **Lundi 24 novembre 2008**

- 9h00 • 9h45 **Introduction : fonds propres, solvabilité**
- Pourquoi des fonds propres ?
  - Les différentes catégories de fonds propres
  - Du ratio Cooke au ratio Mac Donough
  - Intégrer les grandes lignes de la réforme et les différentes méthodes (standard, FIRB, AIRB)
- 9h45 • 10h45 **Maîtriser les méthodes IRB**
- Les différentes classes d'actifs
  - Les notions de base : défaut Bâle II, PD, LGD, EAD, pertes attendues, pertes inattendues
  - Conditions de reconnaissance des modèles internes : échelle de notation, profondeur des statistiques, *back testing*, *use test*
- 10h45 • 11h00 Pause
- 11h00 • 12h00 **Calculer les fonds propres Bâle II**
- Calculer les fonds propres Bâle II et intégrer les garanties
  - Intégrer les provisions : provisions spécifiques, générales, lien avec les normes IFRS
- 12h00 • 13h00 **Exercices pratiques**
- Calcul de fonds propres
  - Application à la tarification crédit
- 13h00 • 14h15 Déjeuner
- 14h15 • 15h00 **Traitement des autres expositions**
- Calcul de fonds propres
  - Application à la tarification crédit
- 15h00 • 16h00 **Maîtriser les piliers 2 et 3**
- Quels principes de supervision ?
  - Intégrer le risque de taux, de liquidité
  - Quelles obligations liées au pilier 3 ?
- 16h00 • 16h45 **Intégrer le risque opérationnel**
- 16h45 • 17h30 **Exercices de calcul de la solvabilité**

## 2<sup>ème</sup> journée : **Mardi 25 novembre 2008**

### 9h00 • 11h00 **Approfondissement sur la mise en place d'un dispositif de risque opérationnel**

- Les liens contrôle interne / risque opérationnel
- Les éléments à mettre en place
- Les points clés et les enjeux
- Exemples et illustrations de cartographie des risques

11h00 • 11h15 Pause

### 11h15 • 12h45 **Approfondissement sur la mise en place du pilier 2**

- Les risques concernés par le pilier 2
- Les éléments clés du dispositif : SRP, SREP, RAS, ICAAP...
- Les prérogatives du régulateur en matière de contrôle
- Les points majeurs de la certification Bâle II

12h45 • 14h15 Déjeuner

### 14h15 • 15h45 **Les exercices de *stress-testing***

- Fonction et utilité des exercices de *stress-testing*
- Les liens *backtesting*, *benchmarking*, *stress-testing*
- Organisation et démarche pour la réalisation des exercices
- Cas pratiques pour le risque de crédit et le risque de taux

### 15h45 • 17h00 **Au-delà de Bâle II...**

- Un projet d'entreprise : les impacts d'usage
- Le capital réglementaire vs capital économique
- Les liens finances et risques
- Les conséquences de la crise actuelle sur la réforme Bâle II

#### **Cette formation s'adresse aux :**

- Responsables de la gestion actif / passif
- Directeurs technique
- Directeurs et responsables des risques
- Directeurs financiers et trésoriers
- Directeurs investissements
- Directeurs et responsables organisation et projets
- Directeurs et responsables de l'audit et du contrôle
- Directeurs et responsables comptables
- Contrôleurs de gestion
- Directeurs et responsables des engagements
- Responsables au sein de *middle-office*
- Collaborateurs des directions des métiers commerciaux

## Informations pratiques

### Service clients :

- Contactez **Caroline JAUBOURG** par e-mail : [cjaubourg@lesechos.fr](mailto:cjaubourg@lesechos.fr) ou par téléphone au **01 49 53 22 25** (ligne directe)

### DIF :

- Cette formation peut être intégrée dans le cadre de votre DIF

### Tarif :

- 1 790 € HT soit **2 140,84 € TTC**

### Vous pouvez vous inscrire :

- Par fax au **01 49 53 68 74**
- Par Internet : [www.lesechos-formation.fr](http://www.lesechos-formation.fr)
- Par courrier : **Les Echos Formation - 16, rue du Quatre Septembre- 75002 Paris**

## Autres formations et conférences

<b>Formations :</b>	Gérer le risque de taux ALM .....	16 et 17 septembre 2008
	Contrôle interne .....	22 et 23 septembre 2008
	Blanchiment de capitaux .....	9 et 10 octobre 2008
	Fonds d'investissement immobilier .....	14 et 15 octobre 2008
	La réforme Solvabilité II .....	21 et 22 octobre 2008
	Quel marché pour l'ISR ? .....	13 et 14 novembre 2008
	Contrôle de gestion .....	27 et 28 novembre 2008
<b>Conférence :</b>	Solvabilité II .....	17 septembre 2008
	Gestion des risques .....	24 juin 2009

## Formations sur mesure

Nos formations interentreprises peuvent également être réalisées sur mesure.

- Contactez **Maité LEGRAND-BOUCARD** par téléphone au **01 49 53 89 31** ou par e-mail : [mlegrand@lesechos.fr](mailto:mlegrand@lesechos.fr)

Retrouvez toute l'actualité de nos formations et conférences sur  
[www.lesechos-formation.fr](http://www.lesechos-formation.fr) et [www.lesechos-conferences.fr](http://www.lesechos-conferences.fr)

# Les Echos

FORMATION

## Banque / Finance La réforme Bâle II

Les 24 et 25 novembre 2008

Pour toute inscription, renvoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

**Caroline JAUBOURG • Les Echos Formation**  
**16, rue du Quatre Septembre • 75112 Paris CEDEX 02**  
 Tél. : 01 49 53 22 25 • Fax : 01 49 53 68 74  
 e-mail : cjaubourg@lesechos.fr • www.lesechos-formation.fr

**MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES**

► **Demande d'inscription**

**Coordonnées de la personne à inscrire :**

M  Mme  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Pour le suivi de votre inscription, e-mail : .....

Je souhaite recevoir des informations du Groupe Les Echos et de ses partenaires

N° de SIRET : .....

Secteur d'activité : .....

Code NAF : .....

Effectifs  1 à 49  50 à 199  200 à 499

500 à 999  1 000 et +

**Tarif :** 1 790 € HT soit **2 140,84 € TTC**

**Nom du directeur ou du responsable formation :**

.....

► **Dossier d'inscription suivi par**

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Pour le suivi de l'inscription, e-mail : .....

► **Facture à établir à l'ordre de**

Société : .....

Contact : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

### Conditions générales de vente

**Attention :** Votre règlement doit nous parvenir impérativement à réception de facture et avant la formation. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la formation. A l'exception des personnels du service public qui paient à service rendu.

**Le prix indiqué comprend la participation aux deux journées de formation et la documentation.**

Joindre un bon de commande si nécessaire

**Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la formation :**

Par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle.

Par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION

Banque BNP, compte n° RIB 30004/00804 00010331433/36 BNP Champs Élysées.

**N° TVA intracommunautaire : FR 314 375 679 44**

**Merci de m'envoyer :**  une convention de formation  une attestation de présence

**Cette formation est intégrée dans le cadre du DIF et je souhaite recevoir :**

une convention tripartite (salarié, entreprise, organisme de formation)

**Modalités d'annulation :**

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail.

En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour de la formation, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date de la formation, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 180 euros HT pour frais de dossier.

Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

**Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée**

**Je soussigné(e) accepte les modalités de règlement et d'annulation**

Date : / /

Signature :

Cachet de l'entreprise (obligatoire)

